



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE SAINT-CÉLESTIN

Règlement n° 352
modifiant le Règlement harmonisé numéro RM-2020
concernant la sécurité publique

ATTENDU QUE le *Règlement harmonisé numéro RM-2020 concernant la sécurité publique* contient des dispositions relatives au stationnement;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier l'Annexe A dudit *Règlement harmonisé numéro RM-2020 concernant la sécurité publique* afin d'y modifier certaines interdiction de stationnement;

EN CONSÉQUENCE, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1.

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2.

L'Annexe A du *Règlement harmonisé numéro RM-2020 concernant la sécurité publique* est abrogée et remplacée par l'Annexe A du présent règlement.

ARTICLE 4.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ à Saint-Célestin, ce 4 mai 2020.

Raymond Noël
Maire

Pascale Lamoureux
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Avis de motion	6 avril 2020
Dépôt du projet de règlement	6 avril 2020
Adoption du règlement	8 juin 2020
Entrée en vigueur	8 juillet 2020

ANNEXE A

INTERDICTION DE STATIONNEMENT EN TOUT TEMPS

NOM DE RUE	CÔTÉ	LOCALISATION
Rue Marquis	S/O	En-deça de onze (11) mètres de chaque côté de la rue Albert

NOM DE RUE	CÔTÉ	LOCALISATION
Rue Marquis	N/E	En-deça de onze (11) mètres de l'entrée du stationnement de la Caisse Desjardins Godefroy, Centre de services de Saint-Célestin (570, rue Marquis)

NOM DE RUE	CÔTÉ	LOCALISATION
Rue Ellyson	N/O	En façade de la Villa des Érables (450, rue Ellyson)

De plus, il est en tout temps strictement interdit de stationner des véhicules routiers de type remorque et semi-remorque dans les rues où une telle signalisation l'indique, sauf pour des fins de livraison locale.

Plus précisément, ces rues sont les suivantes, à savoir :

- Rue Albert;
- Rue Arpin;
- Rue Arseneault;
- Rue Béliveau;
- Rue Bergeron;
- Rue Bouchard;
- Rue Dufresne;
- Rue Ellyson;
- Rue Hélie;
- Rue Lacharité;
- Rue Lafond;
- Rue Lessard;
- Rue Richard;
- Rue Thibeault;
- Rue Vincent;